



Michel Tubiana

Michel Tubiana nous a quittés. Il fut un grand président de la Ligue des droits de l'Homme mais il fut aussi durant 40 ans sa voix tonitruante.

Cela lui valut l'estime et le soutien de tous ceux qui exigeaient le respect universel de la Déclaration des droits de l'Homme – celle de 1789, celle de 1783 comme celle de 1948.

Cela lui valut aussi la haine de ceux qui se répandirent sur les réseaux sociaux par des propos et des dessins injurieux xénophobes où la grossièreté n'avait d'égal que la bêtise.

Michel était un ami de la section de Lille où il vint souvent animer des réunions. Depuis ce jour de 1982 où il s'insurgeait contre le bariolage tricolore que le protocole parisien de Pierre Mauroy voulait appliquer à notre congrès national de Lille, jusqu'à sa dernière visite à Wazemmes pour dénoncer la tenue à Lille du Congrès du Front National.

Michel était intervenu à Lille sur les DOM-TOM, la Nouvelle Calédonie, la Palestine, les droits de l'Homme dans le bassin de la Méditerranée mais aussi à de nombreuses reprises pour les libertés publiques en France, contre les lois liberticides élaborées par les gouvernements de droite ou de gauche. Il avait à ce propos rencontré à plusieurs reprises notre maire, Martine Aubry

C'est un lieu commun de dire qu'il nous manquera, mais c'est aussi une vérité incontournable.



En route pour le forum des Libertés

Nous entrons dans la dernière ligne droite pour la tenue du Forum de Libertés que nous tiendrons dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des droits de l'Homme du 10 décembre.

L'équipe de préparation autour de Christophe Boussebart et Emmanuelle Jourdan-Chartier a achevé son travail : Participation des intervenants, réservations des salles, accords des partenaires militants et institutionnels. Enfin mise en place de la charte graphique et de la ligne éditoriale : affiches, flyers, communication sur le site ...

La balle est maintenant dans le camp de l'ensemble de la section et de ses sympathisants : chacun doit être un relais actif de cet événement qui doit renforcer l'audience de la LDH de Lille et ses capacités d'intervention et de pesée sur les événements locaux.

Nouveau préfet : nos inquiétudes confirmées

Le mois d'octobre a confirmé les inquiétudes que nous avons formulées lors de la nomination du nouveau préfet, G-F Leclerc.

Dans la lignée de son action antérieure en Ile de France et en région PACA, il a pris ses fonctions dans l'optique d'un « nettoyage » accéléré des lieux où réfugiés et Roms s'entassaient, ensemble, en recherche d'un peu de solidarité et d'amitié pour faire face à la dureté des temps quand on a dû fuir son pays et que l'on se retrouve seul, sans logis et sans droits dans un milieu indifférent ou hostile.

Nettoyage exécuté la plupart du temps sans concertation avec les associations humanistes de soutien et sans se soucier de trouver des solutions alternatives de reclassement. En contradiction même avec les paroles et les écrits de gouvernements plus portés sur l'effet d'annonce que sur la recherche de solutions réelles.



Il nous faut aussi répondre dès maintenant à l'accompagnement des 10 événements : Tenue des tables de presse, accueil, service d'ordre, gestion du carrefour des associations à la salle Courmont de Moulins.

Sans compter l'accueil que nous devons réserver à notre président Malik Salemkour lors de sa venue à Lille le 11 décembre (programme à l'intérieur de la Lettre)



Nettoyage exécuté avec la volonté d'anticiper sur l'ouverture de la trêve hivernale, c'est-à-dire de fuir ses responsabilités d'accueil d'urgence

On mesure la déception – et la colère – des associations militant sur le front de l'accueil et du soutien des étrangers.

Une rencontre qui change de sens

Le préfet a décidé de repousser la rencontre qui avait été programmée avec la LDH du Nord en septembre. Sans nous fournir de raison précise.

Il est sûr que les décisions préfectorales d'octobre rendront plus difficile et plus tendue une rencontre considérée à son origine comme une prise de contact et un échange sur les intentions.

FORUM DES LIBERTES

5 TABLES RONDES

Lundi 6 décembre 18 h00 – 20 h00

Maison des Associations,
27 rue Jean Bart Lille
QUELLE LAICITE POUR LA FRANCE
avec **Jean-Louis Bianco**

Partenariat Citéphilo
Animateur :
Gabriel Galvez-Béhar(LDH)

Mardi 7 décembre 18h00 – 20h00

MRES, 5 rue Jules de Vics Lille(Fives)
DES LIBERTES ACADEMIQUES
EN DANGER ?
avec **Michel Deneken**

Animateurs : Rémi Lefebvre
professeur et Zacharie Sadek, élu
étudiant (Université de Lille)

Mercredi 8 décembre 18h00 – 20h00

Maison européenne des sciences de
l'Homme et de la société (MESHS),
2 rue des canonniers Lille
UNE SOCIETE DE LA VIGILANCE ?
avec **Vanessa Codaccioni**
avec le soutien
des Amis du Monde Diplomatique
Animatrice : Muriel Rueff
(Syndicat des avocats de France)

Jeudi 9 décembre 18h00 – 20h00

Espace Marx, 60 rue Roger Salengro
Lille (Fives)
EXPANSTON OU REFLUX
DE LA SECURITE SOCIALE
avec **Michaël Zemmour**
en partenariat avec Politis
Animateur : Ludovic Finez SNJ- CGT

Vendredi 10 décembre 18h00– 20h

Salle Courmont, 2 rue Courmont
Lille (Moulins)
DANS : UN CONTEXTE D'OBSESSION
SECURITAIRE : UN DROIT D'ASILE ?
QUEL DROIT D'ASILE ?
avec **Catherine Teitgen-Colly**
Animatrice Elodie Behaerel (Cimade)



4 CONFERENCES

Samedi 11 décembre Sciences Po
Lille, 9 rue Auguste Angellier

14 h : **OUVERTURE**
avec **Malek Salemkour**,
président national de la LDH

14 h30 – 16 h30
LES EXTREMES-DROITES EN FRANCE
BILANS ET PERSPECTIVES
avec **Nicolas Lebourg**
Partenariat avec
les Amis du Monde Diplomatique
Animateur : **Christophe Boussemart**
(LDH)

17 h00 – 19 h00
PRENDRE LA MESURE
DES DISCRIMINATIONSS.
UN ENJEU POUR LES LIBERTES
PUBLIQUES ET L'EGALITE
avec **Julien Talpin**
Partenariat Citéphilo.
Animation : **Nathalie Séname** et
Philippe Vervaecke (LDH)

Dimanche 12 décembre
Ecole Supérieure de Journalisme
90 rue Gauthier de Chatillon

14 h30 – 16 h30
LA MANIF EN CRISE
par **Danielle Tartakowski**
Partenariat Citéphilo
Animateur **Cédric Passart** (LDH)

17 h00 – 19 h00
LES DROITS
DE LA PERSONNE HUMAINE
SONT-ILS DIVISIBLES
ET SELECTIFS ?
avec **François Hérain**
Partenariat Citéphilo
Animatrice : **Emmanuelle**
Jourdan-Chartier (LDH)

Dans le cadre du Forum des Libertés

BAL INTERCONTINENTAL DU TIRE LAINE



VENDREDI
10 DECEMBRE 2021
SALLE COURMONT LILLE
à partir de 20 heures30
Événement gratuit et sans
réservation dans la limite des
places disponibles et dans le
respect des mesures
sanitaires



EXPO PHOTOS
avec le
Comité de sans-papiers (CSP 59)

Dans le cadre du

VILLAGE ASSOCIATIF



Les recettes de la soirée seront reversées
à des associations d'aide aux migrants

Disparition

Mort de Michel Tubiana, avocat, militant des droits de l'homme et «phare» de la LDH

La Ligue des droits de l'homme (LDH) a annoncé samedi le décès son président d'honneur. Les hommages affluent de toutes parts pour saluer la mémoire d'un «militant infatigable».



«On est effondrés, on perd un grand homme qui, par son intelligence, son acuité intellectuelle et sa vivacité d'esprit, était véritablement une référence pour la Ligue», a réagi auprès de l'AFP Malik Salemkour, actuel président de la LDH. «Il était encore très investi», «en alerte en permanence sur l'actualité et il nous aiguillonnait en permanence pour qu'on soit rigoureux, fermes, au regard du droit et des valeurs fondamentales», a-t-il ajouté.

«Ardent défenseur de nos libertés et de la dignité humaine»

Après l'annonce de sa mort, les hommages à Michel Tubiana se sont succédé sur Twitter, venant de toute la gauche. Clémentine Autain, députée LFI de Seine-Saint-Denis a adressé ses «pensées émues» à ses proches, saluant une «grande voix des droits humains».

«Ce grand avocat, ancien Président de la LDH a été un ardent défenseur de nos libertés et de la dignité humaine», a réagi Fabien Roussel, secrétaire national du PCF. «Une grande perte», a déploré de son côté le secrétaire national d'EE-LV Julien Bayou, remerciant le président d'honneur de la LDH «pour son combat infatigable».

«Une grande voix vient de s'éteindre, écrit Olivier Faure, premier secrétaire du PS. Le plus bel hommage que nous puissions lui rendre est de prolonger son combat pour les droits humains.»

Le député du Val-d'Oise Aurélien Taché, ex-LREM, a fait part de sa «tristesse infinie».

Secrétaire général de la LDH entre 1984 et 1995, Michel Tubiana a succédé à Henri Leclerc à la présidence de l'association entre 2000 et 2005, avant de devenir président d'honneur. Il était par ailleurs président d'honneur d'EuroMed Droits et ancien vice-président de la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH), précise l'association dans un communiqué.

En robe noire, Michel Tubiana, dont Libération avait dressé le portrait en 2005, a notamment plaidé en tant que partie civile au procès de Maurice Papon en 1998, ou encore défendu le cofondateur du groupe armé d'extrême gauche Action directe Jean-Marc Rouillan.

Il a été l'un des «artisans de la paix», membres de la société civile et chevilles ouvrières de l'opération de «désarmement» de l'organisation séparatiste basque ETA, et il a appartenu au collectif «Bake Bidea», qui milite pour les droits des prisonniers basques. Plus récemment, il a été l'avocat de deux camarades de Clément Méric, étudiant antifasciste tué dans une rixe avec des skinheads à Paris en 2013.



Ne pas oublier le peuple d'Afghanistan

Depuis l'entrée des Talibans à Kaboul, la FIDH et la LDH veillent à protéger les Afghan.e.s de la vindicte intégriste par une action internationale ou par une pression sur le gouvernement français. La LDH réclame également un accueil digne des réfugiés par l'état français.

Au plan local la section s'associe aux rassemblements du mercredi initiés par la Maison des Femmes dont nous sommes membres.

Jean-François Bonhomme en fait un compte-rendu hebdomadaire

• 29 septembre :

Aujourd'hui, une petite cinquantaine de militantes et une poignée de militants autour de "Mères pour la paix" et de la "Maison des Femmes" pour ce sixième rassemblement lillois de soutien aux afghanes.

Thème de ce jour : les enfants. Ils sont des victimes "privilegiées", tant de menaces pèsent sur eux :

- enfants soldats enrôlés de force, servant même parfois de kamikazes
- orphelin.e.s
- mariages précoces
- pauvreté / mendicité
- violences sexuelles
- travail des très jeunes
- mortalité très élevée (la mortalité infantile en Afghanistan serait la plus élevée de la planète
- plus généralement santé affectée, surtout dans les campagnes.

Tout cela n'est pas le fruit de la politique des talibans, mais leur prise de pouvoir ne laisse rien augurer de bon pour le traitement des problèmes spécifiques des enfants, en particulier des petites filles.

• 6 octobre :

Ce soir, une quarantaine de personnes se sont rassemblées, dont une dizaine d'afghanes (surtout) et afghans.

Les prises de parole sur le thème de l'éducation de filles et des femmes ont fait état d'un tableau encore plus sinistre que celui que dresse la presse.

Entre les mesures discriminatoires déjà prises par le nouveau régime et celles qu'il annonce, il n'y a rien de bon, rien.

• 13 octobre :

Encore une quarantaine de fidèles sur la dalle des droits de l'homme ce soir, dont 6 collègues ; le thème : la condition présente des personnes Lesbiennes - Gays - Bisexuels - Transgenres en Afghanistan.

J'en retiens que la seule attitude qui ne met pas à risque est la clandestinité.

Le journal Tetu tente, avec grande difficulté, de maintenir des contacts locaux.

• 20 octobre :

Vingt-cinq personnes, dont deux afghan.e.s et deux LDH, au rassemblement de ce soir sur le thème de la santé des femmes.

La situation sanitaire, déjà pas fameuse naguère, s'est très dégradée depuis le changement de régime, surtout du fait du tarissement des aides extérieures.

Accueillir ceux qui fuient la terreur



Associations engagées ensemble dans la défense des droits fondamentaux, et particulièrement du droit d'asile, nous nous inquiétons des discours remettant en cause la légitimité pour les Afghanes et Afghans de demander asile et protection en France.

Nous constatons que, depuis la prise de Kaboul par les talibans, des Afghans en France ont fait l'objet de décisions de refus d'asile ou d'obligations de quitter le territoire français.

Nous rappelons que la très grande majorité des réfugié.e.s afghan.e.s le sont actuellement dans les pays limitrophes et nous estimons que l'Europe et la France doivent prendre toute leur part dans l'accueil de celles et ceux qui doivent fuir un régime de terreur.

Nous adressons une lettre ouverte au gouvernement français et aux organismes traitant de l'asile (Ofpra et CNDA) proposant un ensemble de mesures concrètes allant dans ce sens basées sur :

-une interprétation et une application large de la convention de Genève sur les réfugiés et de la législation française et notamment une reconnaissance à priori comme réfugiées des femmes et des filles ;



Les indicateurs relatifs à l'obstétrique et aux maternités sont catastrophiques, et la mortalité infantile anormalement élevée.

Hazaras et chiites souffrent encore plus que les autres. Les structures de soin qui fonctionnent encore le font sur un mode dégradé, avec moins de moyens et avec la complication supplémentaire de la séparation des sexes, par exemple dans les services d'urgence.

-la prise en compte de toute demande de réexamen de leur demande des personnes précédemment déboutées, au vu de la nouvelle situation ;
-l'arrêt de toute expulsion vers l'Afghanistan au vu des risques de mort ou de traitements inhumains encourus ;

- la suspension de toutes les mesures dites « Dublin » de renvoi vers des pays qui risquent de les expulser vers l'Afghanistan ;

-un accueil dans de bonnes conditions pour tous ;

-la suspension de l'exigence de visa et la facilitation des démarches pour les personnes tentant de quitter l'Afghanistan, la facilitation des demandes de regroupement et réunification familiales des proches des Afghans vivant en France ;

-le respect du principe de non refoulement aux frontières pour les personnes fuyant l'Afghanistan ;

-une prise de position ferme de la France au niveau des instances européennes pour que l'accès au territoire européen leur soit garanti et que soient développées des voies d'accès légales et sûres ;

-un engagement pour la protection de toutes celles et tous ceux, et notamment les défenseurs et défenseuses des droits, restés au pays et qui y sont menacés.

Communiqué inter-associatif du 8 octobre dont la LDH est signataire

Palestine



Le 22 octobre 2021, le ministre israélien de la Défense, Benny Gantz, a déclaré que six organisations palestiniennes de droits humains et de la société civile (OSC) étaient des « organisations terroristes ». Cette décision officielle vise d'importants groupes actifs dans le territoire palestinien occupé (TPO), dont l'organisation membre d'Euro Med Droits, Al-Haq, ainsi que Defense for Children International-Palestine, Addameer, l'Union des Comités de femmes palestiniennes, le Centre Bisan pour la recherche et le développement, et l'Union des Comités pour le travail agricole. Israël utilise ses outils légaux pour cibler et qualifier des OSC palestiniennes de Cisjordanie d'organisations criminelles et rendre illégal leur travail crucial. « Les membres d'Euro Med Droits en Palestine, en Israël et en Europe condamnent sans équivoque cette mesure drastique qui n'a d'autre but que de réduire au silence les organisations qui documentent, dénoncent et travaillent au quotidien sur les politiques israéliennes d'occupation, d'oppression et de discrimination à l'encontre des Palestiniens », a déclaré Wadih Al-Asmar, le président d'Euro Med Droits.

En prenant une telle décision, les autorités israéliennes font un pas de plus dans la mise en œuvre d'une stratégie visant à porter un coup fatal au mouvement des droits humains en Palestine. Les nombreuses campagnes de dénigrement, portées par des groupes tels que NGO Monitor et le gouvernement israélien lui-même, atteignent un nouveau seuil sans précédent avec cette décision, en mettant les OSC concernées sous la menace imminente de disparition et l'ensemble de la communauté des droits humains en danger.

« L'UE et ses États membres doivent s'exprimer pour condamner et empêcher cette mesure injuste et injustifiée, défendre publiquement les organisations visées, et dénoncer la campagne de dénigrement et de diffamation menée par Israël qui vise à faire taire les voix pacifiques palestiniennes », a ajouté Rasmus Alenius Boserup, le directeur exécutif d'EuroMed Droits. Communiqué du 24 octobre d'EuroMed Droits, dont la LDH est membre

Solidarité LDH avec les grévistes de Calais



Pour un arrêt de la maltraitance des personnes exilées à Calais, 150 associations soutiennent les revendications des grévistes de la faim de l'église Saint-Pierre, 150 associations, nationales, régionales et locales, expriment leur soutien aux revendications des grévistes de l'église Saint-Pierre à Calais, réclamant la fin immédiate des traitements inhumains et dégradants contre les personnes exilées dans cette zone frontalière.

Face aux conditions de vie indignes des personnes exilées à Calais, Philippe, Anaïs et Ludovic ont entamé une grève de la faim depuis le lundi 11 octobre à l'église Saint-Pierre de Calais.

Le père Philippe Demeestère est aumônier du Secours catholique du Pas-de-Calais. Impliqué dans le tissu associatif, il accompagne et accueille les exilé.e.s de passage dans la seule permanence de jour existante dans le Calais qui est tenue par le Secours Catholique.

Anaïs Vogel et Ludovic Holbein sont des bénévoles engagés auprès des associations humanitaires et des personnes en exil sur la route de l'Angleterre.

Violences physiques et psychologiques

La mort d'un jeune exilé soudanais, Yasser, a été le déclencheur de cette grève de la faim. Les grévistes de la faim l'affirment : « Nous assistons quotidiennement à des formes de violences psychologiques et physiques à l'encontre des personnes exilées : expulsions toutes les 48h voire quotidiennes ; confiscation et destruction des effets personnels ; multiplication des arrêts anti-distribution de nourriture et d'eau ; humiliations... »



Depuis plusieurs années, des ONG de défense des droits ou des associations humanitaires, des militants associatifs et des personnes exilées, et aussi régulièrement la Défenseure des droits, alertent sur les violations récurrentes des droits et les traitements inhumains à l'encontre des exilé.e.s dans le Calais. La détermination des autorités à refuser par tous moyens la présence de personnes exilées sur le littoral rend impossible le dialogue. « Il n'y a plus aucune écoute de la part des autorités » fait valoir dans Le Monde Ludovic Holbein. « L'État se radicalise donc on choisit une action radicale » ajoute Anaïs Vogel.

L'Etat se radicalise

Les autorités s'en prennent également aux associations humanitaires et à l'aide qu'elles apportent. Ce constat est parfaitement documenté, encore récemment par un rapport de Human Rights Watch.

Les revendications des trois grévistes de la faim sont aussi les nôtres. Nous les rappelons ici :

Suspension des expulsions quotidiennes et des démantèlements de campements durant la trêve hivernale

Durant cette même période, arrêt de la confiscation des tentes et des effets personnels des personnes exilées

Ouverture d'un dialogue citoyen raisonné entre autorités publiques et associations non mandatées par l'État, portant sur l'ouverture et la localisation de points de distribution de tous les biens nécessaires au maintien de la santé des personnes exilées.

Les grévistes de la faim de l'église Saint-Pierre, dont le père Philippe âgé de 72 ans, mettent leur santé en jeu. Chaque jour compte désormais, et nous enjoignons les autorités à répondre à ces trois demandes favorablement et sans délai. Nous invitons chaque personne à exprimer sa solidarité avec les grévistes en signant cette pétition adressée à Emmanuel Macron pour réclamer l'arrêt immédiat de la maltraitance des personnes exilées à Calais et en France.

26 octobre : Communiqué de presse du Collectif Cedetim dont la LDH est signataire

Le courrier de la section de Lille

au Préfet pour demander l'arrêt des démantèlements des camps roms

Monsieur le Préfet,
La Ligue des Droits de l'Homme de Lille, conformément à son mandat d'Organisation de défense des droits fondamentaux pour tous, en référence à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme signée par la France, s'alarme des opérations d'expulsion qui se déroulent en ce moment, terrains après terrains, sur la Métropole de Lille.

Depuis 2007, avec le Collectif Roms de la Métropole lilloise dont elle fait partie, la LDH de Lille s'est mobilisée, en recherchant la concertation avec la Préfecture, la MEL et les mairies concernées, contre les expulsions sans solutions, des familles Roms qui installent cabanes ou caravanes là où elles pourront survivre et faire vivre leurs enfants. La solution étant pour nous que chaque commune prenne sa part d'accueil de ces gens qui fuient la misère et l'exclusion qui les frappent dans leur pays d'origine.

Depuis 2007 des solutions ont été trouvées, de villages d'insertion en sas aménagés et « glissement » progressif vers un logement social, conformément à notre revendication d'admettre les Roms à égalité dans le droit commun, mais aussi à la circulaire d'août 2012, et surtout à l'instruction interministérielle du 25 janvier 2018 sur la résorption des bidonvilles. C'est ainsi que 130 relogements furent annoncés aux habitants du site des Pyramides, suite à l'action concertée des services de l'État, des collectivités locales, des instances de logement et d'accompagnement social.

Depuis septembre 2021, alors que le nombre des Roms sur les terrains de la Métropole a considérablement baissé au cours des dernières années, les expulsions s'accroissent, au mépris des situations humaines, de la rentrée scolaire des enfants, et de l'approche de l'hiver. Tout cela sans que soit prévu, pour la plupart des gens, le moindre relogement.



La destruction impitoyable de ces lieux de vie et des pauvres biens qu'ils représentent, constitue un recul incompréhensible vis-à-vis des mesures publiques initiées par les ministères de la santé et du logement. En effet, toute alternative aux terrains insalubres inclut nécessairement une stabilité de « résidence » qui seule permet l'accompagnement social et solidaire pour l'accès au travail, à la santé, à la scolarité et au logement.

C'est pourquoi la LDH demande que le processus d'accès au droit commun des Roms soit raisonnablement repris, vu les résultats probants de la dynamique amorcée depuis deux ans, et que cessent immédiatement les expulsions sans solutions des lieux de vie certes « informels », mais où les cabanes et caravanes déglinguées sont moins indignes qu'une errance ponctuée d'abri dans des toiles de plastique sous un pont d'autoroute.

Dans l'espoir d'être entendus, nous vous prions, Monsieur le Préfet, de bien vouloir agréer l'expression...



LA FRANCE RÉDUIT DRASTIQUEMENT LES VISAS AUX RESSORTISSANTS DU MAGHREB

Décidément, à chaque période électorale la même musique lancinante est orchestrée : les migrants seraient la source des problèmes de la France ! Cette fois-ci nous atteignons un degré d'ignominie invraisemblable avec les délires d'un candidat à la présidentielle (non déclaré pour l'instant) qui en appelle à « la pureté de la race française » ! Comme avant lui l'extrême droite et nombre de leaders de la droite.

Face à ce climat nauséabond, le président de la République n'a pas trouvé mieux que de surenchérir en décidant la limitation de délivrance des visas à hauteur de 50% aux demandeurs venant des trois pays du Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie), invoquant le refus des autorités de ces trois pays de délivrer plus de laissez-passer, par leurs consulats, aux migrants sous le coup d'une obligation à quitter le territoire (OQTF).

Cette mesure met de nouveau, à l'index une population stigmatisée depuis toujours, mais elle risque également de toucher gravement les échanges familiaux de Françaises et de Français d'origine maghrébine, restaurant, de fait, une citoyenneté à deux vitesses.

Il est urgent de s'élever contre une aussi grave atteinte aux droits humains qui porte, pour des raisons de chantage honteux, atteinte à la libre circulation de citoyens ayant leurs attaches, aussi bien en France qu'au Maghreb.

Cette mesure est le signe d'une grave pollution du débat public, mettant en avant les thèses les plus extrémistes, cherchant encore une fois à imposer le thème de l'immigration, pour escamoter les véritables questions liées à la justice sociale, la solidarité et l'égalité des droits.

Nous associations signataires, réclamons l'arrêt de cette mesure discriminatoire et inhumaine, et appelons l'ensemble des acteurs de la société civile, tant en France que dans les pays du Maghreb, à se mobiliser pour empêcher de telles dérives.

Communiqué commun du 30 septembre
La LDH en est signataire

Assemblée Générale de la Section de Lille Jeudi 20 janvier 2022



Prenez note



